



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01028

Numéro SIREN : 451 053 383

Nom ou dénomination : VITALLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2016 sous le numéro de dépôt 4350

VITALLIANCE

Société par Actions Simplifiée au capital social de 176.267 Euro
Siège social : 35, rue des Abondances, 92100 Boulogne-Billancourt
451 053 383 - RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2015

EXTRAITS

EXTRAIT N°1

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la proposition du Président,

décide d'affecter le montant du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit un bénéfice de 7.887,80 euros entièrement au compte « Report à Nouveau » qui passera ainsi de 516.667,74 euros à 524.555,54 euros,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au titre des deux exercices clos.

EXTRAIT N°2

SIXIEME DECISION

Démission du Président

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

prend acte de la démission de Monsieur Julien Castel de son mandat de Président de la Société à compter du 31 août 2015.

EXTRAIT N°3

SEPTIEME DECISION

Nomination d'un nouveau Président [...]

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

[...]

décide de nommer, avec effet au 1^{er} septembre 2015 et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la Société :

- Monsieur Pierre Francis, demeurant 7 chemin Beaulieu, 74940 Annecy le Vieux

Monsieur Pierre Francis a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'il acceptait les fonctions de Président pour le cas où elles lui seraient confiées et déclaré ne pas exercer dans d'autres sociétés de mandat ou n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

[...]

EXTRAIT N°4

HUITIEME DECISION

Nomination d'un Directeur Général et fixation de sa rémunération

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

décide de nommer, avec effet au 1^{er} septembre 2015 et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général de la Société :

- Monsieur Amir Reza Tofighi, demeurant 7, rue du Colonel Oudot, 75012 Paris

Monsieur Amir Reza Thofighi a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général pour le cas où elles lui seraient confiées et déclaré ne pas exercer dans d'autres sociétés de mandat ou n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

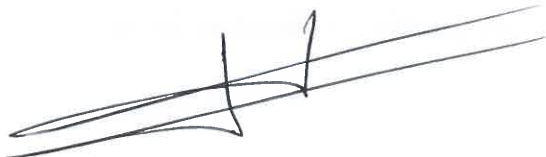
[...]

EXTRAIT N°5

NEUVIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.



Pierre Francis

CERTIFIE CONFORME
VITALLIANCE
35, rue des Abondances
92100 Boulogne Billancourt
Tél : 01 41 10 06 05 - Fax: 01 41 10 89 41
Siren 491 493 983 - SAS Capital 162 886 €